



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Rassemblement-pour-le-proces-de-Jean-Pierre-Simon>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous

d'agir > Agenda > **Rassemblement pour le procès de Jean-Pierre Simon - agriculteur en lutte contre CIGÉO**

---

**10 septembre 2017**

# **Rassemblement pour le procès de Jean-Pierre Simon - agriculteur en lutte contre CIGÉO**

**Bar-le-Duc (55)**

**Le 12 septembre à Bar-le-Duc aura lieu le procès de Jean-Pierre Simon, poursuivi pour complicité dans la première occupation du Bois Lejuc. Nous serons des centaines à répondre à l'appel de la confédération paysanne en nous rassemblant devant le TGI dès 9h. A midi un repas et des stands sont prévus. Cela sera aussi l'occasion de rejoindre dans l'après-midi le cortège de lutte contre la nouvelle loi travail.**

# BURE : STOP ! NOS CAMPAGNES NE SONT PAS DES POUBELLES !



## **Appel publié par la confédération paysanne :**

12.09.2017 Rendez-vous le 12 septembre 2017 à partir de 9h00 devant le tribunal de Bar-le-Duc pour soutenir Jean-Pierre Simon !

Le 12 septembre à Bar-le-Duc, Jean-Pierre SIMON sera jugé pour avoir aidé les opposants au projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure.

Son crime ? Il aurait mis à disposition des opposants son tracteur et sa remorque, ce qui aurait favorisé l'occupation du Bois Lejuc, illégalement accaparé et défriché par l'ANDRA (Agence Nationale de gestion des Déchets Nucléaires).

Jean-Pierre avait déjà été durement touché par le projet de Bure, qui avait grandement mis en péril sa ferme. Il a malgré les difficultés sorti la tête de l'eau et continué la lutte ! En séquestrant son tracteur depuis plus d'un an comme « pièce à conviction », la justice veut museler la lutte et empêche Jean-Pierre de travailler.

Les conséquences de la logique court-termiste de la politique énergétique et la production de déchets nucléaires ne doivent pas retomber systématiquement sur les paysans et les territoires ruraux. Jean-Pierre Simon et tous les paysans meusiens et haut-marnais doivent pouvoir faire leur métier !

La Conf' s'oppose, avec tous ceux qui luttent contre les expropriations et la destruction de foncier agricole, aux grands projets inutiles et à l'accaparement foncier qui bafouent les droits des paysans !

Mobilisons-nous pour le soutenir et défendre les droits des paysans !

RDV le 12 SEPTEMBRE 2017 à 9H00 DEVANT LE TRIBUNAL,  
3 PLACE SAINT-PIERRE à BAR-LE-DUC